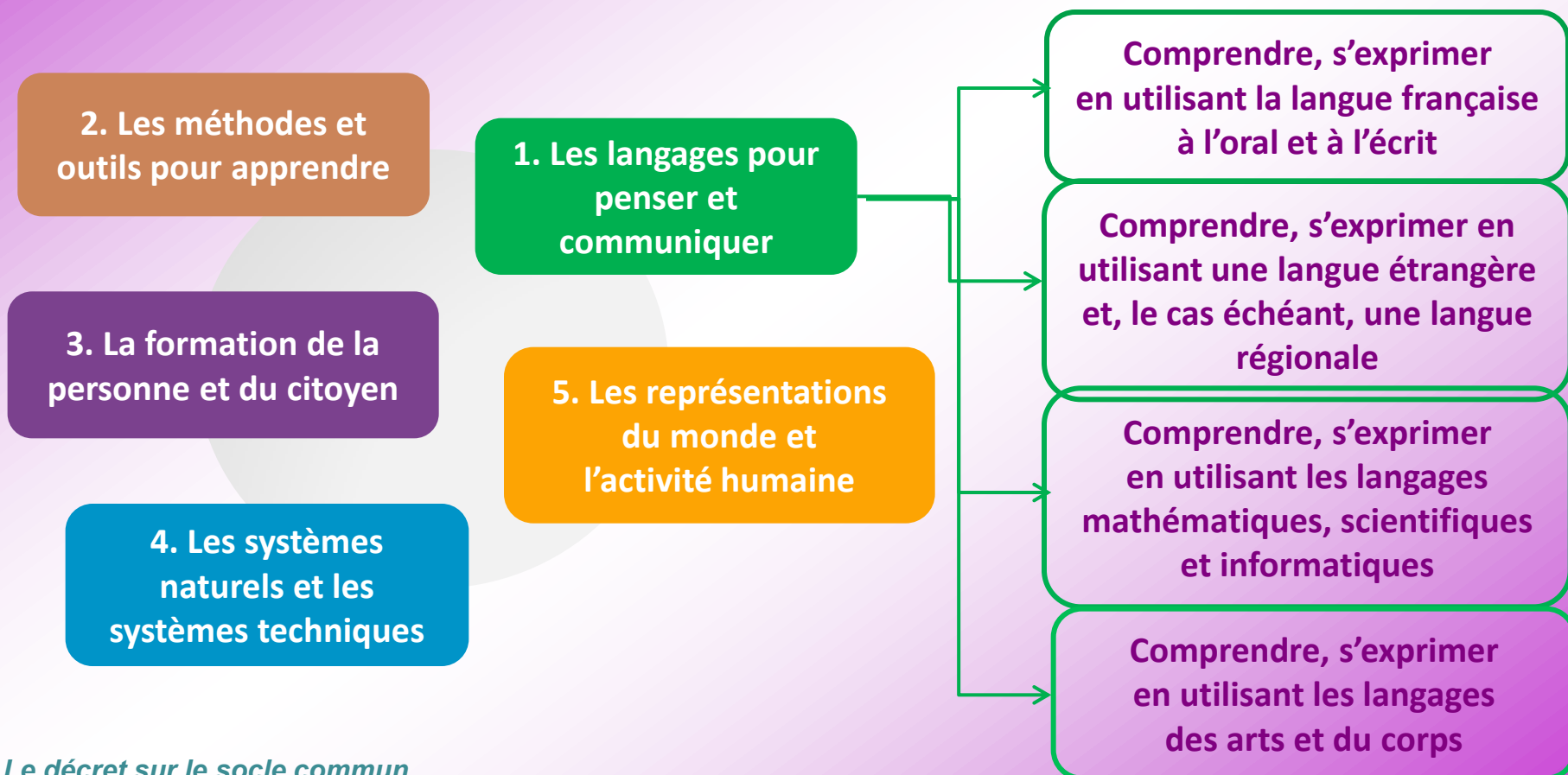


Rentrée 2016 au collège
Paul Emile VICTOR de VIDAUBAN

*La réforme au
collège*

Le nouveau socle commun

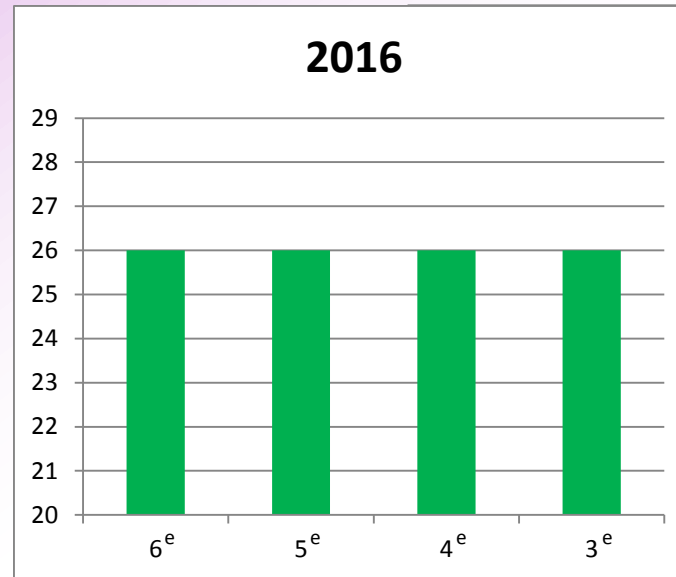
- 5 domaines de formation ➤ Des objectifs dans chacun d'eux



Les nouvelles grilles horaires

Répartition globale

Une meilleure répartition sur les années :



Horaires élèves hebdomadaires hors enseignements de complément

La pause méridienne ne peut durer moins de 1 h 30.

Le décret sur l'organisation des enseignements L'arrêté sur l'organisation des enseignements

La circulaire sur l'organisation des enseignements

Les nouvelles grilles horaires

Les disciplines

L'établissement peut **moduler** de façon pondérée les horaires en respectant :

- les totaux disciplinaires sur le cycle ;
- les horaires annuels pour les élèves ;

Cas des **sciences expérimentales** et de la **technologie** en 6^e : chaque établissement choisit la répartition.

La **deuxième langue vivante** est enseignée dès la 5^e.

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc ⁿ musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

Les enseignements complémentaires

Règles générales

Enseignements communs

23 h en 6^e

22 h en 5^e / 4^e / 3^e



Accompagnement personnalisé

3 h en 6^e

1 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

3 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements complémentaires

3 h hebdomadaires en 6^e et 4 h hebdomadaires en 5^e, 4^e et 3^e



L'accompagnement personnalisé au collège Paul Emile VICTOR 2016-2017

●En 6ème

1h en français en groupes sous forme 2 classes 3 groupes ou 3 classes 4 groupes

1h en mathématiques en groupes sous forme 2 classes 3 groupes ou 3 classes 4 groupes

1h en anglais en classe entière

●En 5ème

1h en français en groupes, sous forme : 2 classes 3 groupes en français

1h en groupes de compétences en anglais

●En 4ème

1h en mathématiques (en classe)

1h en anglais (en classe)

Les élèves à besoins particuliers seront sortis du groupe classe pour travailler en groupe à effectif réduit

●En 3ème

0.5h groupes en français, en mathématiques, en LV2 et en histoire géographie, soit 2h au total



Les EPI au collège Paul Emile VICTOR de VIDAUBAN

En 5ème

EPI n°1 : Information, communication, citoyenneté : comment traduire, témoigner de la découverte de l'autre? (français 15h, histoire géographie 8h et anglais 13h) : 27 février au 07 avril 2017

EPI n°2 : Corps, santé, sécurité : connaître son corps, le respecter et être en forme (SVT 9h, EPS 9h, maths 9h et anglais 9h). 05 septembre 2016 au 11 janvier 2017. Toussaint-Noël (EPS et SVT) Maths : du 14 au 23/11 (4h30) et du 3 au 11/01 (4h30) Anglais : 1ère semaine (2h), 2e, 3e et 4e semaines (3h), 5e semaine (2h), 6e semaine (2h)

En 4ème

EPI n°1 : Culture et création artistique : le Paris romanesque, comment la révolution industrielle influe sur la différence sociale? (français 15h, musique 6h, arts plastiques 6h, histoire géographie 6h, physique chimie 6h). 03 janvier au 10 février 2017

EPI n°2 : Langues et culture étrangères et régionales : installations artistiques sur le thème « vivre ensemble » (espagnol 6h, italien 6h, anglais 10h, musique 10h, physique chimie 10h). 03 novembre au 16 décembre 2016

En 3ème

EPI n°1 : Le Monde économique et professionnel : Les métiers, le monde du travail et économique à Vidauban (stage 30h + rapport de stage 2h). 28 novembre au 14 décembre 2016.

EPI n°2 : Transition écologique et développement durable: architecture bio-climatique, solutions HQE au collège PEV (techno 9h, SVT 9h, Physique chimie 9h, italien et espagnol 9h) 20 mars au 07 avril 2017

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

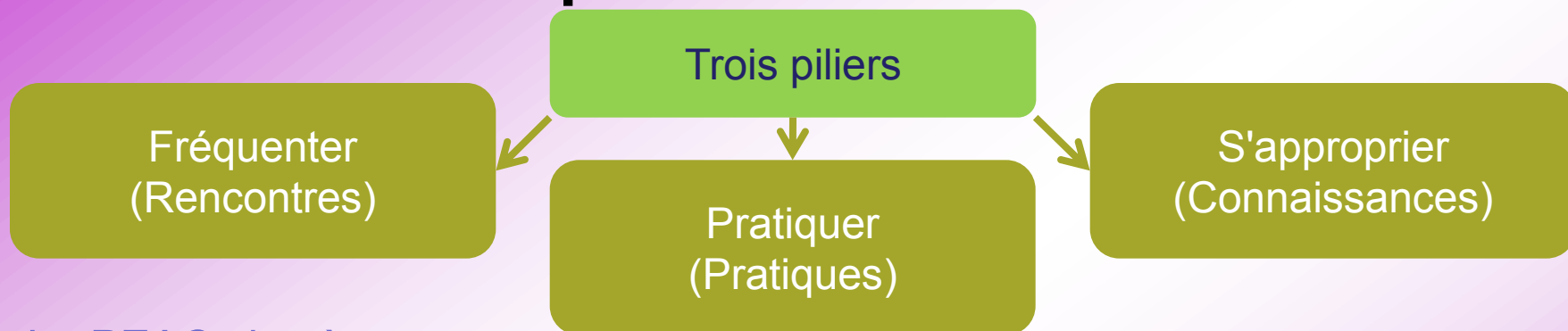
Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale **FOLIOS** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

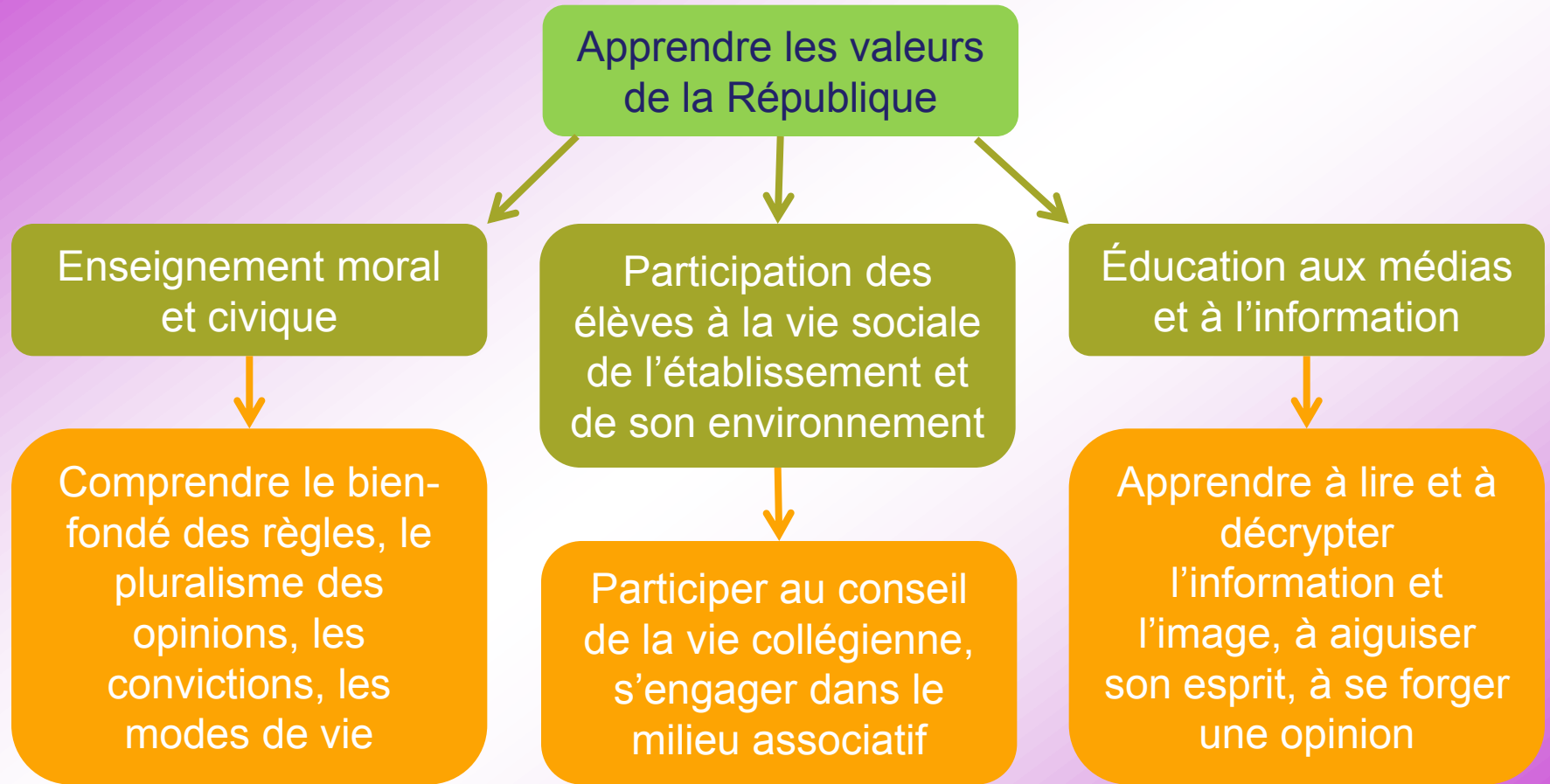


Le PEAC vise à :

- **donner sens et cohérence** aux actions et expériences auxquelles l'élève prend part, aux connaissances qu'il acquiert, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques ou d'actions éducatives inscrites dans le temps scolaire ou périscolaire ;
- susciter une **appétence** pour la culture, initier un **rapport** intime à l'art, favoriser un **égal accès** pour tous à l'art et à la culture ;
- **diversifier et élargir** les domaines artistiques abordés à l'école ;
- favoriser la **démarche de projet**, la culture du **partenariat** en lien avec les acteurs culturels du territoire.

Le référentiel du PEAC

Le parcours citoyen



Le parcours Avenir

